

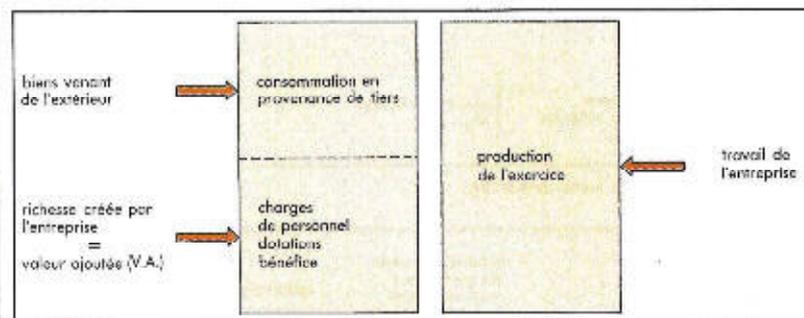
ÉCONOMIE

AGRÉGATS
DE LA COMPTABILITÉ
NATIONALE

POUR APPRÉCIER la situation économique d'un pays et pouvoir faire des comparaisons dans le temps et dans l'espace, il faut avoir une vision globale de l'activité économique. Pour ce faire, on utilise plusieurs agrégats, qui sont des grandeurs synthétiques obtenues par sommation d'opérations élémentaires effectuées par les agents de l'économie. Il existe de nombreux agrégats, mais les plus utilisés sont le produit national brut, le produit intérieur brut et le revenu national.

Production. La production est au cœur de l'activité économique. Selon le Système élargi de comptabilité nationale (S.E.C.N.), entrent dans la production non seulement tous les biens qui ont un prix de marché (*production marchande*), mais aussi tous les services qui sont dispensés gratuitement, ou à un prix inférieur à leur prix de revient, par l'État ou une collectivité publique (*production non marchande*) : ceux-ci sont évalués au coût des facteurs. Les prix de marché (ou le coût des facteurs pour les services) sont pris comme indicateur représentatif de la valeur de ce qui est produit (ou fourni). La production en volume se calcule en estimant la production aux prix du marché et au coût des facteurs et en la divisant par l'indice des prix.

Pour mesurer la production, on considère non pas le montant total des biens et services produits, mais la *valeur ajoutée* (V.A.). Celle-ci est égale à la différence entre la valeur de la production et la valeur des consommations intermédiaires (biens nécessaires à la production qui soit s'intègrent au produit au cours du processus de production, soit disparaissent). Elle mesure la contribution effective d'un agent économique. Au compte de résultat de l'entreprise, on peut la saisir grâce au schéma suivant :



Produit intérieur brut (P.I.B.). Cet agrégat (qui a remplacé celui de *production intérieure brute*) met en avant le territoire métropolitain : on considère la production des entreprises françaises et étrangères sur le sol français, mais on ne prend pas en compte l'activité des entreprises françaises (ou de leurs filiales) à l'étranger. Le P.I.B. - qui se décompose en P.I.B. marchand et P.I.B. non marchand - peut être défini ainsi :

somme des valeurs ajoutées (V.A.) hors taxe réalisées par les agents résidant en France
+ taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A.) grevant les produits
+ droits de douane.

Produit national brut (P.N.B.). Son calcul repose sur la notion d'appartenance nationale : on considère la production des entreprises françaises aussi bien sur le territoire national qu'à l'étranger, mais on ne prend pas en compte la production des entreprises étrangères sur le sol national. Le P.N.B. se définit ainsi :

P.I.B.
+ revenus du travail, de l'entreprise reçus de l'étranger
- revenus du travail, de l'entreprise versés à l'étranger.

Produit national brut par habitant (P.N.B./hab.). C'est l'indicateur qu'on utilise pour comparer la situation économique de différents pays en éliminant les distorsions dues aux différences de population. Il présente cependant l'inconvénient de ne pas tenir compte de la répartition inégale des revenus au sein de la population et de masquer des aspects essentiels des réalisations productives des divers pays. Ainsi, en dépit de leur puissance économique, l'Inde ou la Chine figurent après des pays comme Haïti ou le Tchad dans le classement de la Banque mondiale.

Taux de croissance du P.I.B. Admettons que le P.I.B. prenne les valeurs P_1 au temps t_1 et P_2 au temps t_2 , le taux de croissance du P.I.B. exprimé en pourcentage sera :

$$\frac{P_2 - P_1}{P_1} \times 100.$$

Il faut noter qu'un taux de croissance plus élevé qu'un autre ne permet pas de conclure à un niveau initial plus élevé en valeur absolue ; qu'une baisse de taux ne signifie pas automatiquement une baisse en valeur absolue. Enfin, un taux de croissance du P.I.B. de 10 % par an pendant 10 ans n'autorise pas à conclure à un doublement du P.I.B. à la fin de la période, car les taux annuels se définissent par rapport au P.I.B. de l'année précédente.

Revenu national. Le revenu national représente la somme des revenus que perçoivent nationalement les unités institutionnelles au terme des diverses opérations de répartition (salaires, dividendes, intérêts, prestations sociales, subventions, impôts). [Notons que les expressions « unité institutionnelle » ou « secteur institutionnel » ont remplacé, depuis l'introduction du S.E.C.N. en 1976, celle d'« agent » pour désigner les participants à la vie économique.] Pour tenir compte des opérations économiques survenues avec l'Étranger, il faut ajouter au produit intérieur les revenus perçus du reste du monde et déduire les revenus versés au reste du monde.

La comptabilité est une branche de la science économique qui se consacre à l'étude quantitative des réseaux économiques et qui construit une représentation globale et intégrée du fonctionnement économique d'une nation. En 1976, l'introduction du Système élargi de comptabilité nationale (S.E.C.N.) a consacré l'effort de la France en vue d'harmoniser les cadres et les principes de sa comptabilité économique avec les pratiques internationales. Le modèle français se rapproche donc du Système européen de comptes économiques (S.E.C.) et du Système de comptabilité nationale des Nations unies (S.C.N.). En particulier, la délimitation de l'économie nationale repose sur une notion commune de résidence (et non plus sur le principe de territorialité), et l'évaluation de la production a été élargie aux activités non marchandes. Les transactions économiques sont présentées par secteurs institutionnels et par type d'opérations.

LA COMPTABILITÉ
NATIONALE

On distingue les six secteurs institutionnels suivants :

- sociétés et quasi-sociétés non financières (en fait les entreprises, dont la fonction principale est la production de biens ou de services non financiers destinés à la vente ; on trouve dans ce secteur les entreprises publiques comme les P.T.T.) ;
- entreprises individuelles (non financières) ;
- ménages (secteur regroupant aussi bien les personnes physiques comme consommateurs que les entrepreneurs individuels) ;
- administrations publiques ou privées (qui produisent des services non marchands) ;
- institutions de crédit (banques, sociétés d'assurance) ;
- reste du monde (l'Étranger).

Les opérations sont divisées en trois grandes catégories :

- opérations sur biens et services (qui concernent la production, l'investissement et les transactions commerciales) ;
- opérations de répartition (qui retracent les différents transferts sous forme de salaires, d'impôts, de cotisations sociales, de subventions ou d'aides à l'investissement) ;
- opérations financières (qui retracent les flux de créances et de dettes entre les secteurs).

Outre le calcul des agrégats, la comptabilité nationale établit, aux fins d'analyse, trois tableaux essentiels :

- tableau des entrées et sorties (T.E.S.), consacré au flux de produits entre branches ;
- tableau des opérations financières (T.O.F.), qui retracer les mouvements de créances et de dettes des agents ;
- tableau économique d'ensemble (T.E.E.), qui opère le croisement synoptique des catégories d'opérations et des comptes d'agents.

ÉCONOMIE

INDICES DE PRIX

UN INDICE statistique est un nombre sans unité qui permet de mesurer la variation d'une grandeur entre deux situations dont l'une sert de base. Il s'exprime par le rapport :

$$\frac{\text{grandeur à la date 2}}{\text{grandeur à la date 1}} \times 100.$$

La date 1, qui est l'année retenue comme point de départ des calculs, s'appelle « base » et est représentée par 100. Si on considère une grandeur x à deux dates données 1 et 2, on a :

valeur de x : x_1 x_2

valeur de l'indice : $100 \times \frac{x_2}{x_1} \times 100.$

Indices élémentaire et synthétique. Le passage à un indice des prix est simple : c'est le rapport entre le prix d'un bien ou d'un service à une période donnée et le prix de ce même bien ou service à une période de base. Soit 0 une période de base, 1 la période actuelle, p_0 l'ancien prix et p_1 le prix actuel, l'indice élémentaire de prix (concernant un seul produit), au facteur 100 près, sera :

$$\frac{p_1}{p_0}$$

Mais les indices peuvent être des *indices synthétiques* (concerner plusieurs produits). Dans ce cas, les prix des produits évoluant différemment, il faudra pondérer les indices particuliers entrant dans la construction de l'indice synthétique en les affectant de poids différents, proportionnels à l'importance de chaque produit dans le budget du consommateur. Soit $f(p)$ l'indice pondéré et f les pondérations, on a :

$$f(p) = \sum f \frac{p_1}{p_0}, \text{ avec } \sum f = 1.$$

Coefficient budgétaire. Si d représente la dépense pour chaque produit et $D = \sum d$ la dépense totale du consommateur, le *coefficient budgétaire* est le rapport $\frac{d}{\sum d}$ par produit.

On a donc : $f = \frac{d}{\sum d} = \frac{d}{D}$

Mais les coefficients évoluent dans le temps, d'où le choix d'une date t pour les observer.

$$f = \frac{dt}{\sum dt} = \frac{dt}{Dt}$$

Ainsi :

$$f(p) = \sum \frac{dt}{Dt} \cdot \frac{p_1}{p_0}$$

On utilise en général des indices plus complexes :

- l'indice de Laspeyres est une moyenne arithmétique des indices élémentaires de prix, pondérée par les coefficients budgétaires de la période de base. C'est l'indice des prix utilisé en France par l'I. N. S. E. E. ;
- l'indice de Paasche compare la valeur courante du panier du consommateur à la valeur qu'il aurait eue avec les anciens prix. Son inconvénient est qu'il nécessite un relevé simultané des prix et des quantités (proportions imputables à chaque produit), alors que l'indice de Laspeyres n'oblige qu'au relevé des prix, les pondérations ayant été effectuées une fois pour toutes.

MONNAIE ET BANQUE

Masse monétaire. Les comptables nationaux et les analystes financiers utilisent plusieurs définitions de la masse monétaire, qui peuvent être présentées à partir du schéma A.

Ainsi, la masse monétaire au sens strict (M_2) est égale à la somme des disponibilités monétaires et des disponibilités quasi monétaires. Les liquidités de l'économie (M_3) ajoutent à cette masse monétaire les placements liquides.

Vitesse de circulation de la monnaie. Elle s'exprime par le rapport suivant :

$$\frac{\text{dépense intérieure brute}}{M_1}$$

Plus ce rapport est élevé, plus la vitesse de la circulation de la monnaie est rapide. Or une vitesse de circulation monétaire rapide permet d'éviter une trop forte croissance de la masse monétaire.

Diversité des banques. On appelle *banque centrale* la banque qui, dans un pays, a le

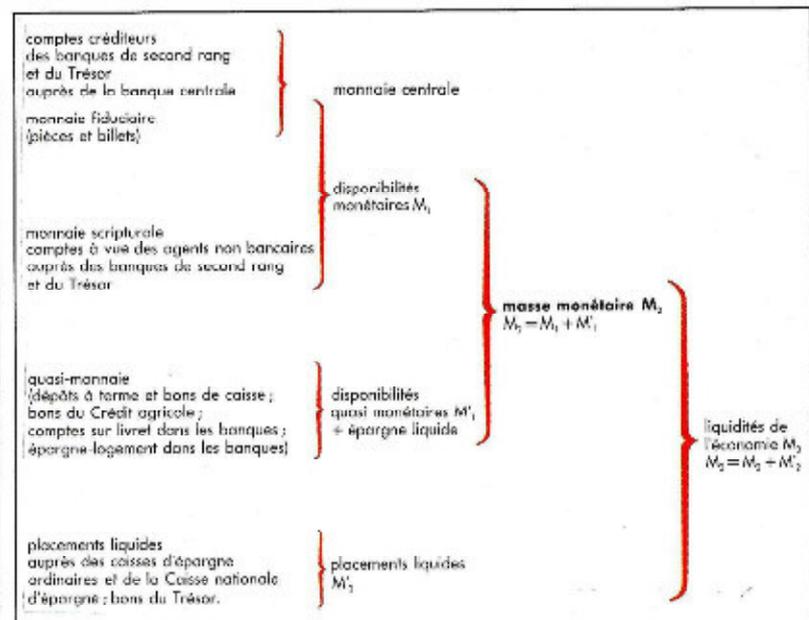
monopole de l'émission de la monnaie fiduciaire et qui contrôle l'ensemble de l'activité bancaire, notamment les banques « commerciales ».

Les *banques d'affaires* ont pour principale activité de prendre des participations dans les entreprises. Elles s'engagent à long terme en finançant, grâce à des fonds propres et à des emprunts à long terme, des projets industriels et commerciaux.

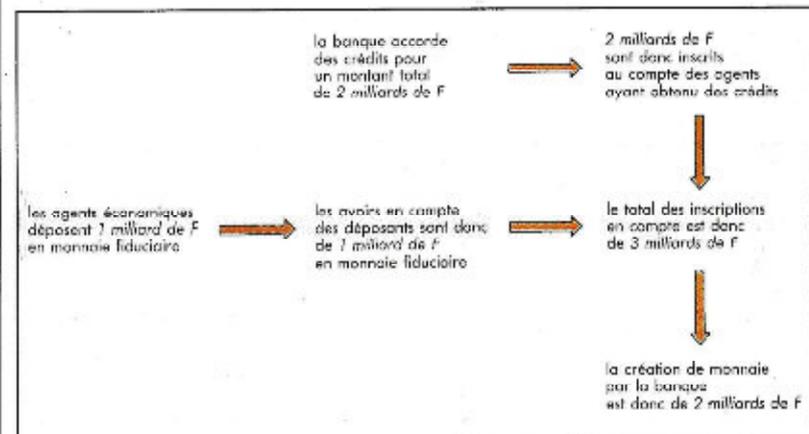
Les *banques de dépôts* font appel à l'épargne de nombreux petits déposants. Leurs ressources essentielles sont les dépôts à vue (remboursables immédiatement ou sous un délai très court, de quelques jours seulement, dit « de préavis ») et à court terme.

Ces deux types de banques recherchant de plus en plus des occasions de profit sur le même terrain, en tirant parti de l'assouplissement de la législation, il est préférable de les rapprocher sous l'appellation de *banques commerciales*.

Grâce à leurs opérations de crédit, les banques commerciales sont la principale source de création monétaire. Le schéma B explique, par un exemple, le mécanisme de création de monnaie par une banque commerciale :



A - Trois définitions de la masse monétaire.



B - Le rôle des banques dans la « création monétaire ».

ÉCONOMIE

BOURSES
DE COMMERCE

LES TRANSACTIONS qui s'y déroulent portent sur des marchandises, par opposition aux Bourses de valeurs, où elles portent sur des valeurs mobilières. Les Bourses de commerce sont des ensembles complexes car — pour le même type de produit — plusieurs marchés y coexistent.

Marchés à terme. Les transactions portent sur des marchandises rigoureusement définies, aux caractéristiques parfaitement standardisées. L'opération à terme est un contrat par lequel le vendeur s'oblige à livrer à une époque déterminée (le terme) une marchandise, l'acheteur s'engageant à payer un certain prix à la même échéance. La particularité du contrat est qu'il n'implique pas nécessairement que le vendeur détienne la marchandise au moment de la conclusion du contrat. Dans 95 % des cas, les opérations à terme ne se soldent pas par la livraison effective du produit : avant l'échéance du terme, les opérateurs dénouent la transaction par une opération de sens inverse (achat ou vente), l'opérateur encaissant ou réglant la différence de cours.

Les opérateurs sur les marchés à terme des Bourses de commerce sont de deux types, reflétant les fonctions différentes de ces marchés. Les professionnels, d'une part, cherchent à se protéger du risque de fluctuation des cours d'une marchandise en effectuant des arbitrages sur couverture d'actif : pour eux, ce marché est un système d'assurance antispéculatif. Les spéculateurs, d'autre part, viennent y rechercher une différence entre un cours d'achat et un cours de vente (ou l'inverse) et se livrent à des opérations strictement limitées « au papier ».

Les marchés à terme se réalisent dans le cadre de Bourses de commerce qui ont une dimension internationale. Selon le produit, telle ou telle place (Chicago, New York, Londres) domine. À Paris, le seul grand marché d'influence internationale est celui du sucre blanc.

Marchés libres. Sur ces marchés, qui fonctionnent à côté des marchés à terme, tous les éléments du contrat (prix, qualité, quantité de la marchandise) sont fixés dans la plus grande liberté par les parties. Plus ou moins organisés, les marchés libres sont des marchés « sur produits physiques », c'est-à-dire donnant lieu à des transactions effectivement matérialisées.

On constate souvent une différence importante de prix entre produits négociés (pour une même date de livraison) sur le marché physique et sur le marché à terme. Elle peut résulter de la qualité inégale de la marchandise, du lieu de la livraison, ou de la logique propre de l'offre et de la demande dans un endroit déterminé. C'est sur des marchés inorganisés que se négocient les produits (tels que le riz, les produits laitiers, les viandes et de nombreux métaux) pour lesquels il n'existe pas de marché à terme international de référence.

Autres transactions. Les Bourses de commerce sont aussi le lieu de négociations directes (s'apparentant parfois au tracé d'État à l'étranger dans des cadres annuels ou pluriannuels). Les grandes compagnies ou les cartels de producteurs y interviennent aussi pour tenter de maintenir ou d'accroître les prix de leurs produits.

BOURSES
DE VALEURS

Valeurs mobilières. Ce sont des titres qui représentent les droits acquis par les personnes qui ont apporté à une entreprise, à l'État (ou à toute personne morale de droit public ou privé) les capitaux ou les biens nécessaires à son financement. La Bourse est le marché sur lequel ces titres peuvent s'acquérir et se vendre. On distingue les actions, qui représentent les droits des associés, et les obligations, qui représentent ceux des prêteurs.

L'action. Elle constitue un titre de propriété d'une fraction ou part du capital d'une entreprise. Elle donne droit à un certain pourcentage des bénéfices (appelés « dividendes ») et à la participation aux assemblées générales des actionnaires.

L'obligation. C'est un titre matérialisant une créance. Elle représente une dette de la société émettrice. Elle donne droit à un revenu, généralement fixe (intérêts) et au remboursement de la somme avancée soit à une échéance précise, soit par tirage au sort.

Sur la base du revenu qu'elles procurent, on distinguait ainsi les valeurs à revenu variable (actions) et les valeurs à revenu fixe (obligations). Cependant, il faut souligner que certaines obligations, indexées, se rapprochent actuellement des valeurs à revenu variable, et qu'il en existe d'autres (obligations convertibles en actions) qui offrent à leur détenteur la possibilité d'opter entre la qualité de créancier ou d'associé de la société émettrice.

De même, on distinguait les valeurs mobilières nominatives (dont le détenteur est connu de l'émetteur) et les valeurs au porteur (dont le détenteur n'est pas connu de l'émetteur). Depuis la dématérialisation des valeurs mobilières (suppression des formules imprimées qui les représentent), instaurée en France en 1984, cette distinction a perdu de sa pertinence.

Enfin, en autorisant les sociétés à émettre des « actions » dépourvues du droit de vote (titres participatifs, certificats d'investissement), la législation contribue à rendre plus incertaines les frontières entre actions et obligations.

Structure du marché boursier français. Chaque Bourse comporte plusieurs lieux de négociation.

Le marché officiel. Il rassemble toutes les grandes valeurs de la cote sur lesquelles les transactions sont quotidiennes. Pour pouvoir s'inscrire à la cote, une société candidate doit remplir plusieurs conditions, les plus importantes étant d'avoir eu trois exercices bénéficiaires et distribué des dividendes, et de mettre à la disposition du marché, au moment de l'introduction, au moins 25 % de son capital.

Le hors-cote. C'est un marché ouvert à toutes les sociétés qui ne remplissent pas les conditions d'accès au marché officiel.

Le second marché. Créé en 1983, il accueille les sociétés (souvent jeunes) n'ayant pas encore atteint la dimension nécessaire pour accéder à la cote officielle. Les seules conditions d'admission sont que la société candidate mette au moins 10 % de son capital à la disposition du marché et qu'elle s'engage à se conformer aux exigences du marché officiel dans un délai de trois ans.

Le marché à terme d'instruments financiers, ou M. A. T. I. F. Créé en 1986, il ne concerne pas la Bourse, au sens strict, car les produits négociés sont non pas des valeurs mobilières, mais des « contrats » portant sur des produits variés tels que l'emprunt notional, les bons du Trésor, les devises ou l'or.

Fonctionnement du marché officiel. La rencontre des ordres d'achat et de vente se fait soit sur le marché au comptant, soit sur le marché à règlement mensuel (R. M.), nom sous lequel est désigné, depuis 1985, le marché à terme des valeurs mobilières.

Le marché au comptant. Les opérations qui s'y négocient comportent un règlement et une livraison des titres qui ont lieu en principe immédiatement, mais en pratique dans un court délai.

Les opérations à règlement mensuel. Les opérations qui s'y négocient sont soit fermes, soit conditionnelles. Les premières sont celles dont les conditions d'exécution sont définitivement fixées dès le jour de la négociation, seuls le règlement et la livraison des titres étant différés jusqu'à la date de la prochaine liquidation. Les opérations conditionnelles sont celles où l'une des deux parties se réserve la possibilité, moyennant le paiement d'un dédit convenu d'avance — prime ou option —, de sortir du contrat.

Les marchés à prime permettent à l'acheteur (et à lui seul) soit d'exécuter son contrat le jour de la liquidation (levée de la prime), soit de le résilier en payant au vendeur le montant de la prime (abandon de la prime). Dans les marchés à option, l'acheteur de l'option acquiert le droit (mais non l'obligation) d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) une certaine quantité de titres à un prix donné et jusqu'à une date fixée dans le contrat. (Dans les marchés à prime, le versement de la prime n'est pas certain : il n'intervient que si l'évolution des cours est défavorable. Dans les marchés à option, l'opérateur verse le montant de l'option dès le début de l'opération.)

Le marché au comptant s'adresse à la majorité des épargnants ayant un capital à investir en Bourse. Le marché à terme s'adresse à une clientèle de spéculateurs, les acheteurs ne disposant généralement pas des capitaux nécessaires, et les vendeurs ne disposant pas du bien proposé. Les uns et les autres anticipent sur l'évolution du marché et espèrent se libérer de leur obligation par un jeu d'écriture.

Formation des cours. Un des traits essentiels des valeurs mobilières est qu'elles constituent une source de revenu. L'importance de ce dernier intervient dans la formation des cours.

Pour les obligations, le cours s'aligne presque automatiquement sur la capitalisation de ce revenu à un taux égal au loyer de l'argent, compte tenu du crédit dont bénéficie la société émettrice et des diverses modalités (durée, conditions de remboursement, etc.) dont est assorti l'emprunt.

Pour les actions, l'incidence du rendement sur les cours est plus nuancée. Tout d'abord, celui-ci est variable, et ensuite, plus que les dividendes passés, ce sont les dividendes anticipés qui sont surtout considérés. Il faut, par ailleurs, tenir compte de l'importance des réserves. Un certain nombre d'opérations financières affectant la société, telles que l'augmentation de capital en numéraire ou par incorporation de réserves ou encore l'émission d'obligations ont ainsi une incidence sur les cours.

ÉCONOMIE

À l'occasion d'une augmentation de capital en numéraire, les actionnaires de la société ont un droit préférentiel d'acquisition d'actions nouvelles, en fonction du nombre d'actions dont ils sont détenteurs. La valeur de ce droit de souscription, qui est négociable en Bourse, se calcule ainsi :

Soit A le cours de l'action ancienne, B le prix d'émission d'une action nouvelle, N le nombre entier d'actions anciennes donnant droit à un nombre entier *n* d'actions nouvelles.

L'actionnaire possédant N actions anciennes valant chacune A francs et souscrivant *n* actions nouvelles en payant B francs par action est propriétaire après l'opération de (N + *n*) actions valant NA + *n*B.

La valeur *x* du droit de souscription est :

$$x = A - \frac{NA + nB}{N + n}$$

$$= \frac{NA + nA - NA - nB}{N + n}$$

$$x = (A - B) \frac{n}{N + n}$$

Mais, parfois, l'action nouvelle n'est pas assimilable à l'action ancienne. Par exemple, l'action ancienne peut encore avoir droit à un dividende net C, auquel l'action nouvelle n'a pas droit. On peut considérer que le cours de l'action ancienne A comprend la valeur de C, et dans la formule précédente on substitue au cours A l'expression (A - C). D'où la valeur du droit de souscription :

$$x' = (A - C - B) \frac{n}{N + n}$$

En cas d'augmentation du capital par virement des réserves au capital, chaque actionnaire a droit à des actions gratuites, sans avoir aucun versement à faire. La valeur de son droit d'attribution se calcule ainsi : Soit A le cours de l'action avant l'opération, N un nombre entier d'actions anciennes donnant droit à un nombre entier *n* d'actions nouvelles.

L'actionnaire possédant N actions anciennes valant chacune A francs et recevant *n* actions gratuites est propriétaire, après l'opération, de

$$(N + n). \text{ Pour chaque action, il a } \frac{NA}{N + n}$$

La valeur du droit d'attribution est de :

$$a = A - \frac{NA}{N + n} = \frac{NA + nA - NA}{N + n}$$

$$a = A \frac{n}{N + n}$$

Mais, parfois, les actions gratuites ont un statut différent de celui des actions anciennes. Si C est le dividende auquel donnent droit des actions anciennes, mais non les actions gratuites, la valeur du droit d'attribution est :

$$a' = (A - C) \frac{n}{N + n}$$

En cas d'augmentation de capital avec à la fois incorporation de réserves par distribution d'actions gratuites et émission en numéraire, on calcule ainsi la valeur de l'action : Soit A le cours de l'action ancienne, *n* le nombre entier d'actions anciennes permettant de souscrire à *y* actions émises à un prix B et de recevoir *z* actions gratuites. L'actionnaire détient, en fin de compte, (*n* + *y* + *z*) actions, dont la valeur théorique est : *n*A + *y*B.

Le cours théorique de l'action est donc :

$$V = \frac{nA + yB}{n + y + z}$$

RELATIONS EXTÉRIEURES

Balance des paiements. Les États ne vivent pas en vase clos. Ils entretiennent des rapports économiques avec le reste du monde, qui prennent la forme d'échanges de marchandises et de capitaux. L'ensemble de ces transactions avec l'étranger ayant un caractère monétaire est retracé dans un document comptable, la balance des paiements.

La balance des paiements enregistre des flux, donc des variations entre deux dates données, et non des stocks (sauf pour la position monétaire externe, c'est-à-dire les avoirs et les engagements à court terme). Elle se décompose en plusieurs balances partielles, mais, d'un point de vue économique, deux seulement ont de l'importance : la balance des transactions courantes et la balance des mouvements non monétaires.

comptables → un déficit des opérations courantes (par exemple) correspond à un excédent au niveau des mouvements de capitaux. Inversement, un pays ayant un solde créditeur de sa balance des transactions courantes dégage une capacité d'épargne excédentaire.

La balance des capitaux. Regroupant les capitaux à long terme et les capitaux à court terme du secteur privé non bancaire (S. F. N. B.), la balance des capitaux est un document qui doit être interprété avec prudence. On a vu qu'un solde excédentaire pour les mouvements de capitaux correspond généralement à un déficit des transactions courantes. Ce déséquilibre est donc financé à l'aide de ressources étrangères qu'il faudra rembourser ultérieurement. Un pays qui emprunte beaucoup à l'étranger améliore de ce fait sa balance des capitaux. Au contraire, un solde négatif de cette balance peut indiquer que le pays investit beaucoup à l'étranger, cette exportation de capitaux étant porteuse de revenus futurs.

Balance des paiements

Crédit (+) (gains de devises)		Débit (-) (obtention des devises nécessaires)
Exportations de marchandises à l'étranger.	balance commerciale	Importations de marchandises de l'étranger.
Services (recettes correspondant aux revenus de capitaux investis à l'étranger, à la vente de brevets, au tourisme des étrangers en France, aux grands travaux...).		Services (dépenses liées aux versements d'intérêts pour les emprunts effectués à l'étranger, aux dividendes versés aux entreprises étrangères...).
Transferts unilatéraux (par exemple, revenus des travailleurs français frontaliers).	balance des invisibles	Transferts unilatéraux (dons à des pays étrangers, revenus des travailleurs immigrés envoyés dans leur pays d'origine).
Autres biens et services		

Balance des transactions courantes

Entrées de capitaux à long terme : - investissements effectués en France par des firmes étrangères ; - emprunts faits sur les marchés internationaux ou étrangers ; - opérations sur les valeurs mobilières françaises faites par des étrangers.	capitaux à long terme	Sorties de capitaux à long terme : - investissements de firmes françaises à l'étranger ; - crédits commerciaux remboursables à plus d'un an (destinés notamment à financer les exportations de biens d'équipement).
Entrées de capitaux à court terme : - emprunts à court terme du secteur privé non bancaire ; - crédits à l'importation ; - terminage.		capitaux à court terme (S. F. N. B.)

Balance des capitaux

Erreurs et omissions

Variation de la position monétaire extérieure

La balance des transactions courantes. Elle est constituée de deux balances partielles : la balance commerciale, qui compare exportations et importations et permet de mesurer la compétitivité d'un pays face à ses concurrents, et la balance des invisibles. Présentant les échanges qui ne donnent pas lieu à des mouvements de marchandises (services) et les mouvements sans contrepartie (transferts unilatéraux), c'est une balance extrêmement hétérogène.

La balance des transactions courantes recense toutes les opérations définitives d'un pays, c'est-à-dire les opérations qui (contrairement aux mouvements de capitaux) ne donnent pas lieu ultérieurement à des flux en sens inverse. Le solde de cette balance permet de savoir si un pays vit ou non au-dessus de ses moyens. La balance des paiements étant présentée obligatoirement en équilibre - conformément aux principes

La balance des mouvements non monétaires. Elle oppose les transactions courantes, les mouvements de capitaux à long terme et à court terme du S. F. N. B. aux variations des avoirs et des engagements à court terme vis-à-vis des non-résidents du secteur bancaire et du secteur public, c'est-à-dire la position monétaire extérieure. Quand on parle de déficit ou d'excédent de la balance des paiements, c'est au solde de cette balance qu'il est fait allusion. Le solde général de la balance des paiements est ainsi égal à la variation de la position monétaire extérieure (avec un signe inverse).

Autres balances. La balance de base regroupe les résultats de la balance des transactions courantes et les mouvements de capitaux à long terme. De fait, elle rassemble les mouvements de la balance des paiements qui répondent à des préoccupations économiques

ÉCONOMIE

durables. La balance des règlements officiels vise à isoler les opérations sur les réserves publiques de change. Son solde a perdu de son intérêt, pour mesurer le risque d'insolvabilité extérieure, depuis l'adoption de régimes de changes flexibles et l'essor des opérations de report entre banques centrales.

Taux de change. Le taux de change mesure la quantité de monnaie nationale nécessaire pour obtenir une unité monétaire d'un autre pays ; c'est donc le prix d'une monnaie exprimé à partir d'une autre. Ce taux est instable dans le temps. Il y a dépréciation monétaire (sur le plan externe) quand la valeur d'une monnaie baisse par rapport à des monnaies étrangères. On ne parle de dévaluation que si l'État modifie officiellement la parité de la monnaie dans le sens de la baisse. Si la valeur de la monnaie augmente, il y a appréciation monétaire, et réévaluation si l'État modifie la parité en hausse.

Pour tenir compte de l'inflation, on définit des taux de change réels. Ce dernier taux est l'indice des prix relatifs sur le marché intérieur et sur le marché mondial exprimés dans une monnaie commune. Il existe deux grandes variantes de ce taux :

- le taux fondé sur la parité de pouvoir d'achat compare le prix intérieur d'un panier représentatif de biens et services au prix du même panier aux prix mondiaux, converti dans la monnaie nationale. Il s'agit d'une mesure d'ensemble de la productivité ; mais cet indice n'établit pas de distinction entre les biens échangés et non échangés, car il suppose implicitement que leurs prix varient conjointement ;

- on peut aussi comparer le prix des biens non échangeables de l'économie nationale (généralement les services et la main-d'œuvre) aux prix mondiaux des biens échangeables.

Protection de l'économie nationale. La protection est une notion relative ; en effet, quand un instrument de protection est utilisé, le but est de modifier les prix relatifs pour protéger une activité par rapport à d'autres activités.

Un régime commercial est neutre si les mesures commerciales et industrielles ont pour effet d'offrir des incitations égales à la production de tous les biens échangeables. Mais il est malaisé de mesurer les écarts par rapport à la neutralité d'un régime.

Taux nominal de protection. Il exprime la différence entre le prix intérieur et le prix mondial d'un produit donné, exprimée en pourcentage du prix mondial. On peut estimer le biais global d'un régime commercial par le rapport entre le taux nominal de protection des produits importables et le taux nominal moyen de protection des produits exportables. Si ce rapport est égal à 1, le régime est neutre.

Taux effectif de protection. La protection dépend non seulement de la protection nominale accordée au produit proprement dit, mais aussi de l'ensemble des taxes et subventions qui sont appliquées aux biens et services venant de l'étranger. C'est la raison pour laquelle on utilise un autre indicateur : le taux effectif de protection qui doit mesurer la protection accordée à la valeur ajoutée à la production plutôt que celle que reçoit le produit fini. Soit v la valeur ajoutée aux prix mondiaux et v' la valeur ajoutée aux prix intérieurs, le taux effectif est :

$$\frac{v' - v}{v} \times 100.$$

Compétitivité. Cette notion permet d'apprécier la nature de l'insertion d'un pays dans l'échange inégal. On distingue la compétitivité-prix et la compétitivité structurelle.

La compétitivité-prix. Elle est mesurée par l'expression suivante :

$$\frac{\text{indice des prix des pays concurrents}}{\text{indice des prix des exportations du pays considéré}} \times 100.$$

Cet indicateur est significatif par son évolution : une hausse signifie une amélioration de compétitivité.

Deux facteurs influencent la détermination du rapport : le différentiel d'inflation entre les pays et le régime du taux de change. En changes fixes, une hausse des prix entraîne une détérioration de la compétitivité. En changes flexibles, les évolutions de la valeur de la monnaie doivent théoriquement contrebalancer les mouvements de prix pour respecter la parité de pouvoir d'achat des monnaies entre elles. La parité de pouvoir d'achat revient à faire l'hypothèse qu'un produit n'a qu'un seul prix sur le marché international. Mais, en fait, ce n'est pas le cas, car l'unicité des prix internationaux n'existe pas toujours, les biens n'étant que partiellement substituables et le système de change actuel n'étant pas totalement flexible.

La compétitivité structurelle. Elle permet d'apprécier si un pays a acquis une bonne spécialisation qui lui assure un excédent - ou un équilibre - commercial durable. Les principaux indicateurs sont les suivants :

- le taux de couverture des exportations :

$$\frac{\text{exportations totales}}{\text{importations totales}} \times 100;$$

- le coefficient de spécialisation défini par l'économiste Bela Balassa :

$$\frac{X_i - M_i}{X_i + M_i}$$

avec X_i = exportation du produit i et M_i = importation du produit i .

Ce rapport est compris entre -1 et +1. Plus il est proche de 1, plus le pays est fortement spécialisé dans le produit i .

Enfin, les parts de marché à l'exportation d'un pays se calculent :

- soit pour un produit i :

$$\frac{\text{exportations de } i \text{ du pays considéré}}{\text{importations de } i \text{ du monde}} \times 100,$$

- soit par rapport à un pays ou un espace géographique :

$$\frac{\text{exportations du pays vers un autre espace}}{\text{importations de cet espace}} \times 100,$$

- soit en se situant à l'échelle mondiale :

$$\frac{\text{exportations du pays considéré}}{\text{importations du monde}} \times 100.$$

Contrainte extérieure. La notion d'élasticité est nécessaire pour apprécier la contrainte externe. L'élasticité d'une variable A par rapport à une variable B est égale au taux de croissance de A induit par un taux de croissance donné de B. D'où :

$$\frac{\frac{\Delta A}{A}}{\frac{\Delta B}{B}}$$

À partir de cette notion, on peut mesurer le degré de contrainte extérieure en mesurant l'élasticité des importations par rapport à la production ; ce qui se traduit par le rapport suivant :

$$\frac{\text{taux de croissance des importations}}{\text{taux de croissance du P. I. B.}}$$

Il indique dans quelle mesure le rythme de croissance interne agit sur les importations. Plus ce rapport est élevé, plus le niveau des importations est sensible à l'évolution de la production nationale. On peut aussi calculer l'élasticité des exportations par rapport à la production pour apprécier la contrainte externe.

ENTREPRISES

Documents comptables. Ils traduisent en termes monétaires tous les événements qui affectent la vie de l'entreprise. Trois d'entre eux, le compte de résultat, le bilan et l'annexe, qui sont des documents annuels, permettent d'apprécier la situation des entreprises.

Le compte de résultat. Il rassemble les charges et les produits (y compris financiers) engendrés par les opérations d'exploitation que l'entreprise a réalisées au cours de l'exercice.

Les charges (qui apparaissent au débit) et les produits (qui apparaissent au crédit) sont classés en trois grandes catégories.

Les « charges d'exploitation » sont celles qui relèvent des opérations journalières de l'entreprise, considérées comme normales et entrant dans le cadre de son objet social.

Les « charges et produits financiers », qui ne sont pas considérés comme courants, sont la conséquence de la politique financière (et non plus commerciale) de l'entreprise.

Les « charges et produits exceptionnels », enfin, ne relèvent ni de l'activité financière ni de l'activité commerciale : ce sont, par exemple, les profits ou les pertes de change, les amendes fiscales, les créances irrécouvrables, etc.

Le résultat net, qui est égal aux produits moins les charges, se traduit par un bénéfice ou une perte.

Le bilan. Il représente une évaluation du patrimoine de l'entreprise avec, à l'actif, les biens physiques et/ou financiers qu'elle possède et, au passif, l'origine des ressources qui ont permis l'acquisition de ces biens.

La « situation nette », qui représente la valeur du patrimoine, est l'ensemble des ressources propres à l'entreprise (capital et réserves), une fois reportées les pertes. (La situation nette peut aussi se définir comme la différence entre les actifs et les dettes, aussi appelées « passif exigible ».)

L'annexe. C'est un document qui précise et détaille certaines informations données dans le bilan (qui représente un constat) ou dans le compte de résultat (qui permet d'expliquer). Elle a pour objet d'informer le lecteur sur les méthodes d'évaluation et sur les altérations comptables qui découlent des contraintes fiscales.

Soldes intermédiaires de gestion. Ce sont des chiffres, tirés du compte de résultat, qui mettent en évidence les résultats de l'entreprise considérés comme significatifs et permettant une meilleure compréhension de sa situation économique.

ÉCONOMIE

La marge commerciale. Souvent appelée « marge brute », elle concerne exclusivement les entreprises ayant une activité commerciale. Elle est égale à la différence :
 - vente de marchandises
 - coût d'achat des marchandises vendues.

La production de l'exercice. Elle concerne exclusivement les entreprises industrielles. Elle est égale à la somme :
 (évaluée au prix de vente)
 + production vendue
 + variation de la production stockée (évaluée au coût total)
 + production immobilisée
 + produits nets partiels sur opérations à long terme.

La valeur ajoutée. Elle définit la richesse créée par l'entreprise. Elle est égale à :
 + marge commerciale
 + production de l'exercice
 - consommations de l'exercice (achats de matières premières + frais généraux).

L'excédent brut d'exploitation (E. B. E.). Il mesure l'efficacité économique du capital (investissements). Il est égal à :
 + valeur ajoutée
 + subventions d'exploitation
 - impôts et taxes (impôts indirects)
 - frais de personnel.

La marge brute d'autofinancement (M. B. A.), ou cash-flow brut. Cette notion, un peu plus large que celle de « capacité d'autofinancement », mesure l'aptitude de l'entreprise à financer ses investissements, son cycle d'exploitation et les dividendes à verser aux apporteurs de capitaux. Elle est égale à :

résultat net comptable (bénéfice avant impôt)
 + dotations aux amortissements
 + dotations aux provisions ayant un caractère de réserves (celles qui couvrent un risque dont la probabilité de réalisation est inférieure à 50 %)
 - reprises sur provisions.

La marge nette d'autofinancement, ou cash-flow net, retranche du total précédent les impôts et les charges financières. (Il est à noter que la notion de « cash-flow » peut prendre une autre signification. Dans l'analyse de la trésorerie de l'entreprise, le cash-flow est égal à la différence entre le flux de liquidités en entrée [encaissements] et en sortie [décaissements] au cours d'une période donnée.)

Principaux ratios financiers. À partir du compte de résultat, du bilan ou des soldes intermédiaires de gestion, on peut dégager des ratios (rapports arithmétiques entre deux grandeurs) significatifs des performances de l'entreprise.

Ratios de structure financière. Le plus important d'entre eux est celui qui mesure l'autonomie financière de l'entreprise :

$$\frac{\text{capitaux propres}}{\text{dettes financières à long terme}}$$

Plus ce ratio est élevé, meilleure est la situation.

Ratios de résultat. Ils permettent de mesurer la rentabilité de l'entreprise, son « résultat » annuel par rapport à ce qui a été produit ou investi. On en utilise plusieurs, qui s'expriment sous la forme :

$$\frac{\text{bénéfice ou capacité d'autofinancement}}{\text{production ou capitaux propres ou permanents}}$$

Du point de vue de l'actionnaire, c'est la rentabilité de ses achats en Bourse qui importe. Elle se mesure par le rapport :

$$\frac{\text{dividendes reçus}}{\text{coût d'achat de l'action}}$$

Dans les entreprises commerciales, on calcule aussi le taux de marge :

$$\frac{\text{marge commerciale}}{\text{ventes}}$$

Ratios relatifs aux facteurs de production. Le principal est le rapport :

$$\frac{\text{valeur ajoutée}}{\text{production}}$$

La hausse de ce rapport, qu'on appelle « taux de valeur ajoutée », signifie une amélioration de l'utilisation des facteurs de production. Autrement dit, l'efficacité du travail et celle du capital sont plus grandes.

L'importance respective du personnel et du capital dans la production de l'entreprise se

Compte de résultat simplifié

Charges	Produits
Achat de marchandises + Variations de stock (stock en début de période moins stock en fin de période)	Chiffre d'affaires Subventions d'exploitation (aides de l'État)
Salaires Charges sociales Dotations aux amortissements et aux provisions pour l'année en cours	Produits financiers (revenus des capitaux prêtés et des dividendes reçus sur les actions et obligations possédées sur d'autres entreprises)
Charges financières (notamment intérêts versés sur les capitaux empruntés)	Produits exceptionnels
Charges exceptionnelles (non liées à l'activité courante de l'entreprise)	
Impôts sur les bénéfices	
Bénéfice ←	Résultat net ou
	→ Perte

Bilan simplifié

Actif (ou emplois)		Passif (ou ressources)	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles (frais d'établissement, fonds commercial...)	Capitaux propres	Capital
	Immobilisations corporelles (terrain, constructions, machines)		Réserves
	Immobilisations financières (participations, prêts...)	Provisions	Résultat net de l'exercice
Actif circulant	Stocks et encours	Dettes	Situation nette
	Avances et acomptes versés sur commandes d'exploitation		Provisions pour risques
	Créances résultant des ventes ou d'origine diverse... Disponibilités		Provisions pour charges
			Emprunts et dettes assimilées
			Avances et acomptes reçus sur commandes en cours
			Dettes résultant d'achats divers
		Compte de régularisation	Produits constatés d'avance
Compte de régularisation	Charges constatées d'avance		

L'amortissement est une procédure comptable qui permet, chaque année, tout à la fois de mesurer la dépréciation des immobilisations du fait de leur utilisation dans le processus de production et de ne les prendre en compte, dans le patrimoine de l'entreprise, que pour leur valeur réelle. L'amortissement est ainsi un moyen de répartir un coût dans le temps (« consommation » décalquée du capital fixe) et un moyen de financer le remplacement à l'identique des équipements productifs.

AMORTISSEMENT

Au compte de résultat, l'amortissement (peu de valeur des immobilisations) figure, parmi les charges, au poste « dotations aux amortissements ». Cette charge vient en déduction des produits d'exploitation et influe ainsi sur le montant du bénéfice et, partant, de l'impôt. Une période courte d'amortissement se traduit par une baisse à court terme des impôts payés par l'entreprise. Par exemple, pour un bien acheté 150 000 francs, on peut voir la différence d'impôt selon la durée d'amortissement choisie :

années	amortissement		différence d'impôt sur les bénéfices au taux de 45 %
	100	200	
1	50 000	20 000	- 9 000
2	50 000	40 000	- 9 000
3	50 000	60 000	- 9 000
4	0	80 000	+ 13 500
5	0	100 000	+ 13 500

Au total, les amortissements cumulés depuis l'acquisition du bien viennent en déduction de la valeur d'achat, donnant la valeur nette du bien.

La solvabilité de l'entreprise. Elle s'apprécie au vu du bilan. Si les actifs immobilisés de l'entreprise sont financés par des dettes à moyen ou à court terme, sa solvabilité peut être en question.

Plus précis, le « taux de solvabilité », qui est la part des charges d'intérêt dans l'excédent brut d'exploitation, donne une mesure de la capacité de l'entreprise à faire face aux charges du service de sa dette.

La solvabilité à long terme de l'entreprise se, indirectement, son degré de dépendance à l'égard des créanciers (les banques, notamment), s'apprécie d'après le rapport :

$$\frac{\text{dettes à long terme}}{\text{capitaux propres}}$$

Celui-ci doit être inférieur à 50 % pour que l'entreprise assure son autofinancement.

L'ENTREPRISE ET LE CRÉDIT

La marge d'autonomie de l'entreprise. Plus la capacité d'autofinancement de l'entreprise est élevée, plus sa dépendance à l'égard des banques est faible. L'indicateur suivant :

$$\frac{\text{dettes à moyen et long terme}}{\text{marge brute annuelle d'autofinancement}}$$

mesure sa « marge d'autonomie ». Il indique le nombre d'années qui seraient nécessaires à l'entreprise pour rembourser ses dettes, si l'ensemble de ses disponibilités étaient affectées à ce remboursement. (Pour la France, un rapport normal doit être inférieur à 4.)

La décision des investisseurs : le calcul de la valeur actualisée. Avant de prendre la décision de mettre des capitaux à la disposition de l'entreprise, les investisseurs mesurent la valeur, dans sa relation avec le temps, du capital prêt. La notion d'actualisation repose sur l'observation selon laquelle la valeur d'une dépense immédiate n'est pas équivalente à la valeur d'une recette future. On constate, en effet, que les agents économiques préfèrent du « moins » tout de suite à du « plus » à terme, donc que les offreurs d'épargne préfèrent utiliser une somme à court terme plutôt que de l'employer à long terme.

La valeur actualisée d'une somme se calcule selon la formule suivante (dans laquelle il n'est pas tenu compte de l'incidence de l'inflation) :

$$S \times \frac{1}{(1+i)^n}$$

dans laquelle S est la somme, à l'année, et i le taux d'actualisation. (La valeur du taux d'actualisation varie selon les périodes ; un coefficient élevé reflète une forte préférence pour le présent, un coefficient bas reflète une forte propension des offreurs d'épargne à s'en dessaisir et une relative pénurie des possibilités d'investissement.)

mesure par le ratio dit « d'intensité capitalistique » :

$$\frac{\text{immobilisations}}{\text{effectifs}}$$

L'intensité capitalistique traduit souvent l'importance que revêt la machine par rapport à l'homme : l'intensité capitalistique est faible dans une entreprise artisanale, élevée dans une entreprise industrielle.

Ratios du cycle d'exploitation. Dans les entreprises commerciales, on calcule le rapport :

$$\frac{\text{stock moyen de marchandises}}{\text{ventes de marchandises (hors taxes)}} \times 360.$$

Il indique pour combien de jours de vente il existe des marchandises en stock. Inversé, il indique le nombre de fois où le stock a été écoulé dans l'année.

Dans les entreprises industrielles, on calcule le rapport :

$$\frac{\text{stock moyen de matières premières}}{\text{consommation de matières premières}} \times 360.$$

Il indique pour combien de jours de production il existe des matières premières en stock. De même, le rapport :

$$\frac{\text{stock moyen de produits finis}}{\text{production vendue (hors taxes)}} \times 360,$$

indique le nombre de jours de vente pour lesquels il existe des produits finis en stock.

On calcule aussi le crédit client et le crédit fournisseur.

Le crédit client :

$$\frac{\text{clients et comptes rattachés}}{\text{chiffre d'affaires (T. V. A. comprise)}} \times 360.$$

Il fait apparaître le délai de règlement moyen accordé aux clients, exprimé en nombre de jours de chiffre d'affaires.

Le crédit fournisseur :

$$\frac{\text{fournisseurs et comptes rattachés}}{\text{achats (T. V. A. comprise)}} \times 360.$$

Il fait apparaître le délai moyen de paiement accordé par les fournisseurs.

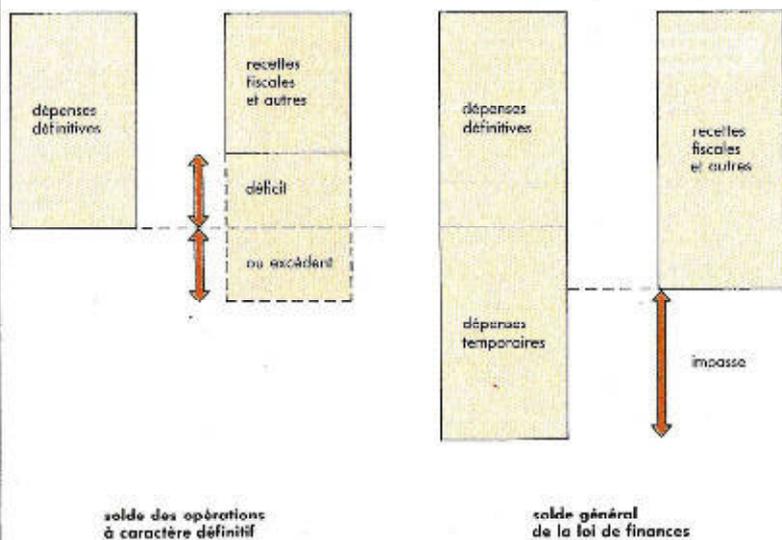
BUDGET DE L'ÉTAT

VOTÉ PAR le Parlement, le budget regroupe l'ensemble des autorisations de recettes et de dépenses annuelles de l'État et précise la nature et le montant des impôts qu'il pourra prélever. Il est constitué par un ensemble de comptes décrivant pour une année civile les ressources et charges de l'État. Il s'agit d'une présentation comptable (parce qu'elle dresse le bilan de l'ensemble des opérations budgétaires de l'État) et juridique (par la distinction entre les opérations à caractère définitif et les opérations à caractère temporaire).

Soldes budgétaires. Les opérations à caractère définitif sont constituées par des dépenses définitives et non remboursables et financées par des recettes définitives (fiscales, pour l'essentiel). Leur solde, s'il est négatif, constitue le déficit budgétaire proprement dit. Les opérations à caractère temporaire sont constituées par des avances ou des prêts consentis par l'État et remboursables à moyen ou à long terme. Leur solde est souvent négatif, mais la charge qu'il implique n'est que temporaire. L'addition du solde des opérations définitives et du solde des opérations temporaires constitue le découvert budgétaire (ou impasse).

Le financement du déficit budgétaire constitue un aspect décisif de la gestion étatique, le déficit n'ayant pas la même incidence sur l'économie selon son mode de financement. Les moyens de financement les plus importants sont l'emprunt à long terme (émission de titres), le prélèvement sur les ressources des organismes contrôlés par l'État (C. C. P., caisse d'épargne), la création monétaire. Dans ce dernier cas, le déficit devient source d'un flux de demande additionnelle, mais il risque aussi de créer des tensions inflationnistes. Dans les deux autres cas, ce risque est moindre, la stimulation de la demande reste réelle car les fonds empruntés proviennent de l'épargne des agents ou d'une ponction autoritaire sur les recettes des organismes.

PRINCIPAUX SOLDES BUDGÉTAIRES



ÉCONOMIE

Le financement des dépenses publiques.

Il est assuré de différentes manières : par l'impôt et les cotisations sociales, par les emprunts et par les ressources commerciales de l'État et des collectivités locales. L'impôt est un prélèvement obligatoire réalisé au profit des administrations publiques et il est le résultat de plusieurs phases : la détermination de la matière imposable, la fixation de l'assiette, la liquidation de l'impôt, le recouvrement. Comme l'impôt, les cotisations sociales sont un prélèvement obligatoire, mais elles se distinguent de lui par le fait que leur affectation est définie avant même le prélèvement.

Impôts de l'État et des collectivités locales.

Les principaux impôts de l'État sont les impôts sur les sociétés, la taxe sur la valeur ajoutée, la taxe sur les produits pétroliers, les impôts sur le revenu, les droits de douane, les droits de succession. Les principaux impôts locaux sont les impôts fonciers dus par les propriétaires de biens immobiliers, la

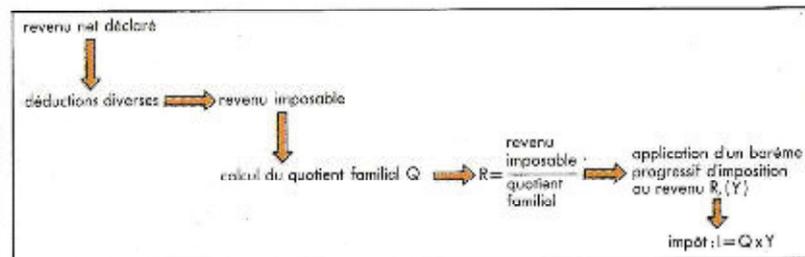
taxe professionnelle due par les entreprises, la taxe d'habitation en fonction de la valeur locative du logement occupé.

Un indicateur permet de mesurer le poids de l'impôt par rapport à la masse des richesses produites et de repérer ainsi la charge fiscale :

$$\frac{\text{recettes fiscales}}{\text{(État et collectivités locales)}} \text{ P. I. B.}$$

Impôts directs et impôts indirects. Un impôt direct est défini selon deux critères : il est perçu par l'Administration des contributions directes et il est recouvré par voie de rôle nominatif.

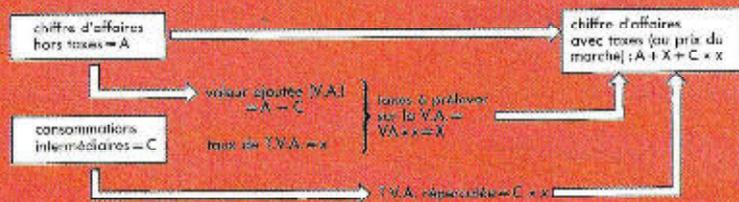
L'impôt indirect obéit aussi à deux critères : administrativement, il est perçu par l'Administration des contributions indirectes, de l'enregistrement ou des douanes ; juridiquement, il est lié à des événements irréguliers à l'occasion desquels l'État prélève des impôts.



LA T. V. A.

La taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A.) est un impôt indirect, d'un impôt sur la dépense. Fondée sur le chiffre d'affaires, elle est un nom du mécanisme suivant : l'entreprise perçoit pour le compte de l'État une taxe sur toutes ses ventes ; mais elle récupère auprès de l'État la

taxe qui frappe ses consommations de biens et services acquis auprès de tiers - en fin de compte, l'entreprise ne paie à l'État que la différence entre la T.V.A. collectée sur les ventes et la T.V.A. récupérée sur les consommations intermédiaires. Le schéma suivant résume le mécanisme d'ensemble.



Un exemple de calcul hypothétique de T.V.A. peut illustrer le mécanisme. Si on suppose un taux de T.V.A. de 10 %, le compte de résultat de l'entreprise se présentera de la manière indiquée ci-dessous. On voit qu'en fin de compte l'entreprise ne verse que 30 à l'État, soit 10 % de la valeur ajoutée figurant au compte de résultat (300 x 10 % = 30).

compte de résultat (besoins hors T.V.A.)

emplois		ressources	
achats (hors taxes)	1200	ventes (HT)	1300
charges personnel	150		
dividendes	100		
benefices	50		
total	1500	total	1300
T.V.A. déductible		T.V.A. collectée	
1200 x 10% =	120	1300 x 10% =	130

$$120 - 130 = -10 \text{ à payer à l'État}$$

MODÈLES ÉCONOMÉTRIQUES

L'OBJET d'un modèle économétrique est de simuler de la façon la plus complète possible le fonctionnement complexe d'une économie en faisant jouer simultanément une série d'équations exprimant les relations qui existent entre des grandeurs économiques jugées significatives. Les modèles ont pour principale utilité de permettre aux autorités publiques d'apprécier les effets d'une politique économique envisagée.

Les modèles économétriques français s'inscrivent dans un cadre comptable qui considère 4 agents et 15 variables, dont certaines sont considérées comme des données, et dites « exogènes », tandis que d'autres, se déduisant de la résolution du modèle, sont dites « endogènes ».

Les agents. Ce sont les entreprises, les ménages, l'extérieur et l'État. Chaque agent est décrit à travers l'équilibre de son compte :

$$\begin{aligned} \text{Entreprises} & pQ + S1 = sN + pI + tPQ \\ \text{Ménages} & sN = pC + fsN + E \\ \text{Extérieur} & pM + pX + S2 \\ \text{État} & pC = tPQ + fsN + S3 \end{aligned}$$

Les variables. Ce sont :

- Q : production intérieure
- I : investissement
- C : consommation des ménages
- G : dépenses de l'État
- M : importations
- X : exportations
- p : niveau général des prix
- s : salaire
- E : épargne des ménages
- S1 : besoin de financement des entreprises
- S2 : solde de l'extérieur (déficit commercial)
- S3 : solde de l'État (déficit budgétaire)
- t : taux d'impôt sur les entreprises
- f : taux d'impôt sur les ménages
- N : effectifs salariés

Parmi ces quinze variables, trois sont exogènes : G, t et f qui indiquent le comportement de l'État. Restent douze variables à traiter. Quatre d'entre elles sont déterminées par les équilibres d'agents ; on suppose, en général, qu'il s'agit des soldes financiers E, S1, S2 et S3. Enfin, l'écriture de l'équilibre du marché des biens permet de calculer la production intérieure :

$$Q = C + I + G + X - M$$

Restent donc sept variables dont la modélisation va constituer le cœur du modèle. En négligeant les phénomènes de délais et de retards et en ne retenant que ce qui constitue effectivement l'utilisation concrète des modèles, on adopte généralement les formulations suivantes :

$$\text{Investissement : } I = a \frac{PR}{P} + bQ$$

$$\text{Consommation : } C = c \frac{sN}{p} + d$$

$$\text{Importations : } M = mQ + np$$

$$\text{Exportations : } X = XO - xp$$

$$\text{Effectifs : } N = Q / P1$$

$$\text{Prix : } p = (1 + TM) \frac{sN}{Q}$$

$$\text{Salaires : } s = p(e + fQ)$$

Quelques notations supplémentaires sont à apporter : a, b, c, etc. sont des coefficients ; PR, le profit ; m, la propension à importer ; XO, la demande étrangère exogène ; P1, la productivité ; TM, le taux de marge.

Le profit peut se définir comptablement par la relation $PR = pQ - sN - tPQ$.